



DÉCLARATION DE DÉBUT DES TRAVAUX
INVESTISSEMENTS POUR LA MODERNISATION DES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE
PLAN DE COMPÉTITIVITÉ ET D'ADAPTATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES
TYPE D'OPÉRATION 0401A DU PDR ALSACE

/
*L'original de cette déclaration est à transmettre) dans un délai de 5 jours suivant le début des travaux
au Guichet Unique Service Instructeur (la DDT de votre département)
En conserver un exemplaire original*

Cadre réservé à l'administration :

N° de dossier OSIRIS :

Nom du bénéficiaire : N° PACAGE / SIRET :

Libellé de l'opération : programme d'aide aux Investissements pour la Modernisation des Bâtiments d'Élevage

Date limite de fin des travaux :

Je soussigné : _____

[nom, prénom du représentant de la structure]

agissant en qualité de représentant légal de : _____

[nom de la structure bénéficiaire de la décision d'aide.]

atteste avoir commencé le : |__|_|_|_|_|_|_|_| (1),

les travaux/investissements faisant l'objet de l'aide

(la date de commencement des travaux correspond à la date du premier bon de commande ou à la date à laquelle vous avez contre-signé pour la première fois un devis concernant le projet ou, à défaut, à la date d'émission de la première facture)

Fait à _____, **le** |__|_|_|_|_|_|_|_|

Signature(s)

(du gérant en cas de forme sociétaire, du représentant légal en cas de CUMA, de tous les associés pour les GAEC)

(1) Attention, cette date ne peut pas être antérieure à la date de réception de dossier complet.